



VERITAS

Comité National pour le rétablissement de la vérité historique sur
l'Algérie Française

Association Loi 1901 N° 1/00674

Siège social : Maison Alphonse JUIN 13090 Aix en Provence

Adresse Postale : B.P. 21 – 31620 FRONTON

Site Internet : <http://www.comite-veritas.com>

Contact : comiteveritas@free.fr

Télécopie : 05.61.09.98.73

19 MARS

CELEBRATION NATIONALE D'UN CRIME D'ETAT !

Loi promulguée le 6 décembre 2012 : « *La République française institue le 19 mars une journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des morts civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie 1952-1962. Cette journée, ni fériée ni chômée, est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.* »

Le 19 mars prochain, toutes les communes de France célébreront officiellement ce jour comme étant la date d'une paix honorable entre la France et le pays qu'elle avait injustement et brutalement envahi : l'Algérie.

C'est bien ainsi que le comprennent les Maires, les Conseillers Généraux et les Préfets des communes de notre pays. **Pourtant, il s'agit là d'une violation incontestable de la Constitution Française de 1958 couvrant un crime d'Etat** puisque qu'en réalité la France ne célèbre, ce jour là, que sa **capitulation honteuse devant un ennemi vaincu sur le terrain** en remettant à celui-ci, en violation de l'article 89* de la dite Constitution Française, sans que celle-ci soit révisée, **quinze départements français !**

Plus tard, de révisions en révisions, de falsifications historiques en contrevérités absolues, les contrefacteurs qui dirigent le pays ont choisi cette date honteuse pour instituer **une journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des morts civils et militaires de la guerre d'Algérie**, alors qu'en abandonnant à l'ennemi ses soldats prisonniers et ses enfants désarmés, la France, dirigée, à l'époque par **le dictateur Charles De Gaulle, les avait, elle-même, condamnés, accomplissant ainsi le crime d'Etat le plus odieux qui soit !**

La mémoire des millions de nationaux français ainsi abandonnés, livrés à l'ennemi, sans aucun autre moyen de recours que la valise, pour les plus chanceux, et le charnier pour un grand nombre des autres, ne peut qu'être troublée, pour ne pas dire ulcérée et révoltée, par le choix de cette date inique **qui ne marque, en réalité, que le début de leur calvaire !**

Le Comité VERITAS demande à tous ses adhérents de démarquer la date maudite du 19 mars comme celle d'un jour de deuil : **drapeau tricolore en berne et crêpe noir sont de rigueur.**

Unissons-nous pour que la République retrouve le chemin de la dignité, du patriotisme et de l'honneur, unissons-nous pour que cette loi indigne et scélérate soit abrogée, unissons-nous pour que ce pays en perdition redevienne la France que nous aimons !

Jean-Marie

AVELIN

Président

*Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire.